

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pétition "Non au forage d'hydrocarbures dans le Val-de-Travers"

Lors de ses séances des 6 et 27 novembre 2013, la commission des pétitions et des grâces est entrée en matière sur la pétition "Non au forage d'hydrocarbures dans le Val-de-Travers".

La commission a décidé de donner suite au texte de la pétition et proposera un projet de loi visant à instaurer un moratoire de 10 ans sur les forages d'hydrocarbures sur l'ensemble du territoire neuchâtelois.

Neuchâtel, le 29 novembre 2013

Renseignements:

M^{me} Sylvie Fassbind-Ducommun, présidente de la commission des pétitions et des grâces du Grand Conseil neuchâtelois

032/ 731 60 03 (*numéro professionnel*)

Sylvie.Fassbind-Ducommun@ne.ch